



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE État de Vaud

Situation du marché du travail dans le Canton de Vaud

Mars 2024 : le taux de chômage diminue à 3,7 %

Le taux de chômage dans le Canton de Vaud recule de 0,1 point pour se fixer à 3,7 % à la fin du mois de mars 2024. Il diminue de 0,2 point en Suisse romande et au Tessin, alors qu'il reste stable au niveau national et en Suisse alémanique.

Le nombre de chômeurs et chômeuses ⁽¹⁾ dans le Canton de Vaud s'établit à 15'353 en mars, soit 497 personnes de moins par rapport à la fin du mois de février 2024 (-3,1 %). Avec une baisse de 531 personnes, l'effectif des demandeurs et demandeuses d'emploi ⁽²⁾ suit la même tendance pour atteindre le nombre de 24'039 (-2,2 %). Il y a un an, au mois de mars 2023, le taux de chômage se situait à 3,2 %.

Au cours du mois de mars 2024, les ORP vaudois ont inscrit 2947 nouvelles personnes et annulé 3475 dossiers. Les entreprises ont annoncé 3597 places de travail vacantes auprès des ORP vaudois, nombre en baisse de 3,4 % par rapport à février 2024.

Pour le mois sous revue, la diminution du chômage profite principalement au « métiers qualifiés du bâtiment, sauf électriciens » (-108), aux « spécialistes et auxiliaires de la restauration et barmen » (-51), aux « manœuvres dans l'industrie, manutentionnaires » (-41) et aux « professions de la santé » (-39).

Sur le plan régional, le district du Gros-de-Vaud affiche comme le mois dernier un taux de chômage stable à 2,3 %, le plus bas du canton. Tous les autres districts présentent un fléchissement de leur taux de chômage par rapport à février 2024, jusqu'à 0,3 point pour la Broye-Vully (4,0 %). En termes d'effectifs, le district de Riviera-Pays-d'Enhaut (4,3 %) connaît la diminution mensuelle la plus importante avec 106 personnes de moins au chômage.

Le nombre de bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP s'établit à 1839, en baisse de 2 personnes en un mois (-0,1 %) et de 538 personnes en un an (-22,6 %).

Au sujet du calcul du taux de chômage dans le Canton de Vaud

Comme indiqué par le SECO, le Canton de Vaud est l'un des seuls cantons à recenser les personnes au chômage en fin de droits. S'il pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0,3 point et atteindrait 3,4 %.

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 08 avril 2024

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DEIEP, Françoise Favre, directrice générale, Direction générale de l'emploi et du marché du travail

LIEN(S)

Le bulletin mensuel du marché du travail est disponible sur www.vd.ch/statistiques-chomage